



Chers frères et sœurs,

La tradition des « années jubilaires » s'enracine dans l'Ancien Testament, et Jésus la reprend à son compte en s'appliquant à lui-même la prophétie d'Isaïe : « le Seigneur m'a envoyé proclamer une année de bienfaits », c'est-à-dire annoncer qu'Il fait miséricorde (Luc 4, 19). L'année jubilaire, appelée aussi « année sainte », nous rappelle que Dieu peut à tout moment faire irruption dans notre histoire pour la transformer de fond en comble : nous ne sommes pas livrés, comme l'imagine le païen, à la morne répétition des mêmes choses, ni, comme le croit l'incroyant, aux désespérants caprices du hasard.

« Si les morts ne ressuscitent pas, dit saint Paul, mangeons et buvons, car demain nous mourrons » (1 Corinthiens 15, 32). Chargés d'annoncer au monde l'espérance chrétienne, nous savons que Dieu a brisé la mort et qu'Il nous fait aujourd'hui le présent de sa miséricorde. Grâce au Pape François, nous disposons d'une année extraordinaire pour le vivre à plein et l'annoncer avec enthousiasme à nos contemporains menacés par le nihilisme, et la désespérance d'une vie sans normes et sans buts.

Je souhaite que dans le diocèse de Blois toutes les démarches diocésaines, et en particulier les « grands rendez-vous », soient pour nous tous l'occasion de vivre ensemble l'année jubilaire.

Que Dieu notre Père fasse de vous tous des bénéficiaires et des témoins de sa miséricorde !

† Jean-Pierre Batut, évêque de Blois

DÉCEMBRE

Mardi 01 décembre

De 17 h à 19 h à Notre Dame de la Trinité, avec Mgr Batut, soirée de formation des acteurs pastoraux du diocèse sur la démarche de la miséricorde.

GRAND RENDEZ-VOUS DIOCÉSAIN

Dimanche 6 décembre

À 15 h à la cathédrale, ordination diaconale de Patrice HERVY et lancement de l'année de la Miséricorde en présence des JMJistes.

« Une « année de bienfaits » : c'est ce que le Seigneur annonce et que nous voulons vivre »
(Pape François)

Mardi 8 décembre

Solennité de l'Immaculée Conception et ouverture de l'année jubilaire de la Miséricorde par le Pape François à Rome.

À Blois, à 18 h 30, ouverture de la Porte de la Miséricorde à la basilique Notre-Dame de la Trinité.

Passage de la Porte par les acteurs pastoraux du diocèse et office de vêpres présidé par l'évêque de Blois.

« Le regard fixé sur Jésus et son visage miséricordieux, nous pouvons accueillir l'amour de la Sainte Trinité »
(Pape François)

Mercredi 9 décembre

À 20 h 30, soirée miséricorde à l'église Saint-Vincent avec enseignement donné par l'évêque de Blois.

Dimanche 13 décembre 3^e de l'Avent

À 11 h, messe présidée par Mgr Batut à l'église Marie Arche d'Alliance de la Communauté des Béatitudes (Nouan le Fuzelier), et **ouverture de la deuxième Porte de la Miséricorde du diocèse de Blois dans cette église.**

Ce même jour, ouverture de la Porte de la Miséricorde à Saint-Jean-de-Latran.

Vendredi 25 décembre NOËL

Messe de Noël du Jubilé à la prison de Blois.

Jeudi 31 décembre

Déjeuner de fin d'année à la Maison diocésaine pour les personnes isolées.

« Dans nos paroisses, nos communautés, nos associations et nos mouvements, en bref, là où il y a des chrétiens, chacun doit pouvoir trouver une oasis de miséricorde »
(Pape François).



JANVIER

Vendredi 1^{er} janvier Fête de la Vierge Marie, Mère de Dieu, et Journée mondiale de la Paix.

Dimanche 17 au samedi 23 janvier

Retraite des prêtres et diacres du diocèse de Blois à Nouan le Fuzelier.

Dimanche 7 février

À 15 h à la cathédrale, messe de clôture de l'Année de la Vie consacrée.

Dimanche 28 février 3^e de Carême

À 16 h 30 à Notre-Dame de la Trinité, conférence de Mgr Batut : « le Père miséricordieux ».

« Dans les paraboles de la miséricorde, Jésus révèle la nature de Dieu comme celle d'un Père qui ne s'avoue jamais vaincu jusqu'à ce qu'il ait absous le péché et vaincu le refus, par la compassion et la miséricorde »
(Pape François)